

SUD Éducation en Île de France
(Personnels des écoles, collèges, lycées et universités)

RASSEMBLEMENT
10 MARS 2010 – 16H00
Devant le siège de
la Région Ile de France
33, rue Barbet de Jouy – 75007 PARIS
(métro Saint François Xavier)

POUR :

- **DES CREATIONS DE POSTES DE TITULAIRES**
- **LA TITULARISATION SANS CONDITIONS (nationalité, concours, stage) DE TOUS LES PERSONNELS PRECAIRES**

*Les Collectivités territoriales, comme l'État, comptent plusieurs milliers de personnels précaires.**

Elles n'assurent pas les remplacements alors que les établissements sont déjà en sous-effectifs.

Elles font peser sur le dos des agents le poids des tâches supplémentaires.

** 131 000 CAE - des milliers de contractuels !*

PRÉCARITÉ, SUPPRESSIONS DE POSTES
=
CASSE DE LA FONCTION PUBLIQUE
& PRIVATISATION

SUD EDUCATION PARIS

30 bis rue des Boulets - 75011 Paris

téléphone : 01 44 64 72 61 - fax : 01 44 64 72 66

Site : <http://sudeducation75.org> - e mail : sudeducation75@wanadoo.fr

LES SUPPRESSIONS DE POSTES ET LA MULTIPLICATION DES EMPLOIS PRECAIRES PREPARENT LA PRIVATISATION.

Dans l'éducation, comme dans le privé où les licenciements massifs se multiplient, on assiste à des dizaines de milliers de suppressions de postes : de moins en moins d'agents techniques titulaires, d'enseignants, de personnels de vie scolaire, d'administratifs, de personnels d'orientation, d'assistantes sociales ou d'infirmières...

Par la décentralisation, l'état s'est déchargé de 95 000 ouvriers pour les passer aux régions et aux départements en engageant une entreprise de dégraissage des emplois que les collectivités territoriales ne font qu'aggraver. Les collectivités territoriales se déchargent à leur tour de leurs personnels en ouvrant la porte aux entreprises privées de restauration, de ménage, de chauffage et de maintenance...

L'état, la région, le département ou la ville de Paris appliquent la politique de non remplacement de la totalité des départs à la retraite. En supprimant des postes aux concours, en tarissant les voies de recrutement, en embauchant des personnels en CDD, en contrats aidés (CAE et la nouvelle version aggravée le CUI) ou à la vacance, ils font progressivement disparaître de très nombreux postes de titulaires. Comme chez Renault ou à France Télécom, les personnels subissent en conséquence le poids de la multiplication des tâches, la pression des hiérarchies et le stress grandissant au travail.

A TOUS LES NIVEAUX DU SYSTEME D'EDUCATION, ILS PRECARISENT, LICENCIENT, ALOURDISSENT LES CHARGES DE TRAVAIL ET ERIGENT LA REPRESSION EN MODE DE GESTION DES PERSONNELS !

Les conseils de discipline contre les collègues, les commissions disciplinaires, les convocations par la hiérarchie, se multiplient au rectorat de Paris, à la ville, au département et à la région. Il s'agit de faire plier l'échine à tous les récalcitrants. Les rapports de chefs d'établissement pleuvent, les convocations par la Direction des Affaires Scolaires de la ville de Paris (DASCO), par les responsables d'antennes de la région Île-de-France ou par le rectorat, deviennent quotidiennes. Les déplacements autoritaires d'un lieu de travail à un autre, le refus de titulariser, les baisses de notes font partie de cet arsenal disciplinaire.

Des équipes de contremaîtres se mettent en place comme dans le privé : la réforme des lycées installe le conseil pédagogique, les collectivités territoriales imposent les agents chefs. Les agents subissent la double hiérarchie collectivité territoriale / état. Les menaces, les rapports et les sanctions deviennent monnaie courante pour toutes les catégories de personnels. Il s'agit de faire accepter l'aggravation des conditions de travail, les suppressions d'heures et de postes à tous les niveaux.

Des Chefs d'établissement chefs d'entreprises, comme cela risque d'être prochainement le cas pour les directeurs d'écoles primaires. Ils se voient investis de plus de pouvoirs de gestion financière et des personnels. Certains en abusent déjà allègrement. Ils refusent d'embaucher, de renouveler les contrats aidés, ils mettent autoritairement un terme aux contrats des AED, ils portent des appréciations scandaleuses aux personnels à l'occasion de leur notation quand ils ne baissent pas carrément les notes pour les sanctionner financièrement ou les faire licencier quand il s'agit de CDD.

Répression, autoritarisme et souffrance au travail augmentent conjointement. Les menaces, le harcèlement professionnel, les contrats de travail modifiés autoritairement, les temps partiels imposés, la précarité prolongée, les salaires de misère, les moyens d'existence de plus en plus réduits et le chômage constituent le quotidien de millions de salariés.

Non à la politique de privatisation du secteur public par l'Etat et les Collectivités Territoriales !